

FINANCEMENT DE L'IMMOBILIER

Référence : BL063	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Identifier les principales mesures de la loi Lagarde
- Connaître les grandes caractéristiques des lois Neiertz
- Identifier les principales dispositions de la loi Hamon
- Maîtriser le cadre réglementaire du crédit immobilier
- Identifier les caractéristiques des différents prêts qui existent et les garanties

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :

Tous nos modules ont été rédigés et conçus par nos experts de la profession immobilière.

PROGRAMME

1. Video d'introduction
2. La loi Lagarde
3. La loi Neiertz
4. La loi Hamon
5. La directive MCD
6. Code de consommation (cadre réglementaire du crédit immobilier)
7. PTZ
8. Le prêt conventionné
9. Le prêt épargne logement
10. Le prêt à l'accession sociale
11. L'éco-PTZ
12. Le prêt modulable à taux fixe
13. Le prêt à paliers
14. Le prêt à taux révisable
15. Le prêt à taux progressif
16. Le prêt relais
17. Le prêt in fine
18. Les garanties
19. Quiz

Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

Comment cette formation est-elle validée ?

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Visionné l'ensemble des interviews de cette formation ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Validation ALUR

Le Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 instaure l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier, encadré par la loi ALUR du 24 Mars 2014. Chaque professionnel relevant de la loi Hoguet doit suivre un minimum de 14 heures par an ou de 42 heures sur trois ans de formation.

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".

Vous avez dit webcocoons ? Tout à fait ! Le webcocoons est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Cette formation contient les éléments suivants :

1. 1 thématique composée de 19 modules dont 1 vidéo d'introduction et 1 quiz pédagogique.

PUBLIC

Agences immobilières, les syndicats et les professionnels de l'immobilier, mais aussi aux locataires et aux bailleurs.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 18/02/2026 à 02:08